

Luxembourg, le 4 mars 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 91 de notre Règlement interne, je souhaite interpeller le Gouvernement au sujet de la viticulture au Luxembourg.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite évoquer entre autres les points suivants:

- Situation actuelle et défis futurs du secteur viti-vinicole
- Conséquences de la pandémie Covid-19 sur le secteur viti-vinicole
- Impact de la sécheresse sur les vignobles luxembourgeois
- Marketing et promotion des vins et crémants luxembourgeois
- L'œnotourisme
- La viticulture luxembourgeoise dans le cadre de la nouvelle PAC

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gilles BAUM  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu